

Ville de Genève

Du logement à la place de la poste des Charmilles?

L'office devrait être déplacé à Planète Charmilles. Une analyse immobilière est en cours. La Ville est furieuse. Qu'en pensent les usagers?

Anna Vaucher

Devant la poste des Charmilles, la nouvelle n'a pas l'air d'émouvoir. Les usagers du quartier réagissent même plutôt bien à l'annonce du déplacement de l'office postal à l'intérieur du centre Planète Charmilles, à quelque 300 mètres de là. «C'est une bonne idée, note Jessica, 28 ans. Le lieu est mieux desservi par le bus et on pourra en profiter pour faire d'autres courses.» Eugenia, 46 ans, approuve: «D'autant que dans le centre commercial, il y a un parking.» Le futur déménagement ne bouleverse pas non plus Jeannine, à la retraite



Selon le Conseil administratif, un service public n'a pas sa place dans un centre commercial. G. CABRERA



Graziella
52 ans, usagère de la poste des Charmilles



Jessica
28 ans, usagère de la poste des Charmilles

depuis une dizaine d'années: «Je vais souvent faire mes courses là-bas, donc cela ne changera pas grand-chose.» Et ce n'est pas Pablo, 40 ans, qui va s'offusquer de voir un service public s'installer dans un espace privé: «Tant que c'est plus pratique pour moi...»

Jeudi, à l'heure de la pause déjeuner, seule Graziella, la petite cinquantaine, craignant «le bazar de Planète Charmilles», soutenait la position de la Ville de Genève, qui a fait savoir la veille qu'elle s'oppose à ce déplacement dont la date n'a pas été communiquée (lire notre édition du 23 novembre).

Moins accessible?

Selon le Conseil administratif, un service public n'a pas sa place dans un centre commercial. De plus, le futur emplacement n'offrirait pas «des conditions d'accessibilité raisonnables pour la population du quartier». Rémy Pagani, magistrat en charge des Constructions et de l'Aménagement, abonde: «Le centre commercial est indéniablement moins accessi-

Des dizaines de bureaux menacés

Le transfert de la poste des Charmilles intervient dans un vaste plan de restructuration prévoyant la fermeture de centaines de filiales d'ici à 2020. On comptait 82 bureaux à Genève en 2001, 68 en 2010 et 58 en 2015. En 2016, d'autres sont venus grossir la liste des disparus

ou des bureaux en sursis. C'est le cas de la poste d'Anières. Une pétition a été lancée. En octobre, l'office de Collex-Bossy a fermé, remplacé par une agence dans un magasin. En juin, le couperet est tombé à La Plaine. Sur la liste des disparus, on compte les offices de Conches et Corsier en 2014. **F.M.**

création de PPE et de logements libres sans contraintes particulières), je crains la spéculation et des prix trop élevés. La Poste a par ailleurs déjà un projet de PPE à la Rôtisserie.»

Plus d'espace à disposition

Pour marquer son opposition au transfert de l'office, la Ville a saisi l'autorité de régulation du marché postal. Sans grand espoir, comme le confiait mercredi Esther Alder, magistrate en charge de la Cohésion sociale et de la Solidarité. Après examen des arguments de la Commune, l'autorité émettra une recommandation à l'intention de La Poste, mais c'est à cette dernière que reviendra la décision. Maryam Ben Ahmed-Rappaz, qui ne peut pas encore dire si les heures d'ouverture seront étendues à l'avenir, précise que le nombre de guichets passera à huit, contre sept aujourd'hui, et que l'un d'eux sera adapté aux personnes à mobilité réduite. Le hall sera aussi plus spacieux.

Quant à Rémy Henriod, à la tête de Balxert, un centre commercial qui accueille La Poste depuis longtemps, estime que cette situation est bénéfique à la fois pour les affaires et pour les clients. «Plus vous leur offrez de services, plus vous avez de chances de les faire venir chez vous, ce qui est d'autant plus important avec la concurrence que constitue aujourd'hui Internet.»

ble. Le service public est là pour aider les gens, pas pour leur compliquer la vie. D'autant qu'il y a une importante population âgée dans le secteur.»

La Poste, au contraire, estime que ce changement lui permettra d'être plus proche de sa clientèle. «Par expérience, nous pouvons relever que les offices situés dans des centres commerciaux bénéficient d'un taux de fréquentation élevé et sont très appréciés par notre clientèle», relève Maryam Ben Ahmed-Rappaz, responsable de la communication, citant les exemples de Balxert, du Petit-Lancy et de Thônex.

Construire du logement

Que deviendra l'office postal des Charmilles, placé sur un terrain de 1000 m² appartenant à Poste immobilier? «Une analyse immobilière est en cours, mais aucune décision ferme n'est encore prise pour la suite», assure Maryam Ben

Ahmed-Rappaz. Selon Rémy Pagani, les négociations à ce propos n'ont pas été à même de satisfaire la régie. «Des représentants de La Poste sont venus me trouver en voisin, puisque leur parcelle est entourée par l'école des Charmilles qui appartient à la Ville. Ils m'ont demandé si j'étais d'accord de les laisser venir en limite de propriété, afin qu'ils aient plus de terrain à disposition, pour doubler, peut-être, le nombre d'appartements à construire. Je leur ai répondu par la négative. En effet, cela nous empêcherait de procéder un jour, si besoin, à une extension de l'école.»

La construction de logements ne serait-elle pas positive? «Pas si le but est de vendre des PPE à 2,5 millions le 5-pièces, ce qui ne correspond pas du tout aux besoins de la grande majorité de la population! lance le magistrat. Puisque l'on se trouve en zone ordinaire (ndlr: ce qui autorise la